
Rapport sur le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Cote du document: EB 2023/OR/7

Date: 24 août 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner la note sur l'achèvement du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres.

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint

Département de la gestion des programmes

courriel: d.brown@ifad.org

Ashley Anne Davidson

Chargée d'appui au programme (Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres)

Département de la gestion des programmes

courriel: a.davidson@ifad.org

Pour en savoir plus sur le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, veuillez consulter la page <https://www.ifad.org/fr/rpsf>.

Table des matières

Résumé	ii
I. Informations actualisées sur l’achèvement du Mécanisme de relance	1
II. Résultats du Mécanisme de relance à l’achèvement	3
A. Niveau I – Résultats en matière de développement	3
B. Niveau II – Portée et prestation de services	6
C. Niveau III – Efficience et efficacité opérationnelles	9
III. Enseignements tirés	11
IV. Prochaines étapes	14
Annexes	
I. Cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	
II. Vue d’ensemble des projets menés au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	

Résumé

1. **Le 30 septembre 2022, le Mécanisme de relance en faveur des populations pauvres (ci-après le « Mécanisme de relance ») et l'exécution des projets y relatifs sont arrivés à leur terme.** Deux projets, en Afghanistan et au Yémen respectivement, ont été prolongés d'un an, avec l'approbation des donateurs. Le FIDA partagera les résultats de ces projets après leur achèvement.
2. **Les ressources du Mécanisme de relance ont été ciblées, allouées et utilisées avec succès en faveur des ruraux pauvres qui subissent les retombées de la pandémie de COVID-19.** Le FIDA a alloué l'intégralité des 89 millions d'USD disponibles à 64 projets exécutés dans ses cinq régions, dont 55 projets portant sur un seul pays et 9 projets multipays. Les fonds ont été répartis entre les quatre piliers du Mécanisme de relance, à savoir: i) la fourniture d'intrants, ii) l'accès aux marchés, iii) l'accès aux financements et iv) les services numériques d'information agricole.
3. **Le FIDA a rendu compte des résultats obtenus au regard des trois niveaux du cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance:**
 - a) Le **niveau I** est axé sur la contribution du Mécanisme de relance à l'amélioration ou au maintien du nombre de repas, de la production, des ventes, des revenus, de la résilience et du nombre d'avoirs des ménages. Selon l'évaluation finale du FIDA, basée sur un échantillon, entre 52% et 77% des ménages interrogés ont fait état d'une amélioration dans tous les domaines, les résultats les plus marqués concernant le nombre de repas et la production. Ce chiffre passe à 90% pour la plupart des indicateurs (à l'exception de celui portant sur les avoirs) si l'on exclut les valeurs aberrantes d'une évaluation consacrée exclusivement aux activités numériques.
 - b) Le **niveau II** est axé sur la portée et les produits. Grâce à ses quatre piliers, le Mécanisme de relance devrait avoir bénéficié directement à plus de 3,6 millions de personnes à sa date d'achèvement, dont 1,1 million de femmes et 965 000 jeunes. Cela représente environ 19,2 millions de membres des ménages. De plus, le Mécanisme de relance a permis à au moins 35 millions de personnes supplémentaires de recevoir des informations sur la manière de prévenir la pandémie, de mieux y faire face ou de s'en remettre, grâce à des plateformes numériques, où étaient notamment diffusés des émissions radio et des podcasts.
 - c) Le **niveau III** est axé sur la performance opérationnelle. Le FIDA a atteint l'objectif fixé pour la portée du Mécanisme de relance et enregistré de bons résultats dans l'exécution des projets. Il n'est pas parvenu à faire en sorte que 100% des projets tiennent compte de la dimension de genre, mais a atteint plus de 50% de cet objectif ambitieux; il a dépassé l'objectif fixé à 50% de projets tenant compte des questions relatives aux jeunes, en atteignant 62%. Il n'a pas réalisé ses objectifs en matière de rapidité de démarrage et d'exécution, mais a progressé de manière continue dans tous les domaines.
4. **Le FIDA a tiré des enseignements importants, relevant notamment que le Mécanisme de relance était pertinent et innovant et qu'il nécessitait une approche adaptative. Grâce au Mécanisme de relance, le FIDA sait dans quel domaine et de quelle façon il peut continuer à accroître son caractère inclusif, rationaliser les procédures de démarrage, mieux consolider les fonds et rester flexible.** Ces enseignements seront appliqués aux ripostes futures, notamment dans le cadre de l'Initiative de riposte à la crise en cours.

Rapport sur le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

1. Au cours de la cent trente-septième session du Conseil d'administration, le FIDA a confirmé l'achèvement du Mécanisme de relance au 30 septembre 2022¹. Le présent rapport fait la synthèse du Mécanisme de relance et rend compte des enseignements tirés et des résultats agrégés après son achèvement.

I. Informations actualisées sur l'achèvement du Mécanisme de relance

2. **Le 30 septembre 2022, le Mécanisme de relance et l'exécution des projets y relatifs sont arrivés à leur terme. Le Mécanisme de relance a été mis en œuvre avec succès:** ses ressources ont été ciblées et allouées de manière efficace en faveur des ruraux pauvres qui subissent les retombées de la pandémie de COVID-19. Le FIDA a alloué l'intégralité des 89,0 millions d'USD disponibles à 55 projets portant sur un seul pays chacun et à 9 projets multipays, dans les 5 régions où il intervient. Au stade de la conception, plus de la moitié des ressources étaient destinées à des pays à faible revenu et 95% des ressources à des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont quelque 50% ont été alloués à des pays en situation de fragilité. Lors de la conception, les fonds ont été répartis entre les quatre piliers du Mécanisme de relance, à savoir i) la fourniture d'intrants, ii) l'accès aux marchés, iii) l'accès aux financements et iv) les services numériques d'information agricole. En outre, les projets concernés ont bénéficié d'un cofinancement supplémentaire de 18,8 millions d'USD, en complément du financement du Mécanisme de relance. Ce cofinancement prenait généralement la forme d'un soutien en nature de la part des destinataires et des bénéficiaires, de fonds provenant d'autres donateurs ou de ressources consacrées aux dons ordinaires du FIDA.
3. **Les ressources du Mécanisme de relance ont finalement été déployées et utilisées, et 62 projets ont été achevés avant sa date de clôture.** L'utilisation des fonds du Mécanisme de relance dans le cadre de projets a permis d'aider les paysans à surmonter les conséquences de la pandémie et d'autres chocs.
 - a) Au titre du premier pilier du Mécanisme de relance, 57 projets ont été menés pour aider les petits exploitants à maintenir leur production en respectant la période des semis, tout en préservant leurs moyens d'existence². Une gamme d'intrants a été fournie aux petits exploitants, en fonction de leurs besoins, essentiellement sous forme de semences, d'engrais et de produits de lutte contre les ravageurs. D'autres projets ont permis de fournir des petits ruminants et du bétail (ainsi qu'une aide pour les soins associés), et du matériel et des modules techniques permettant d'économiser de la main-d'œuvre.
 - b) Pour améliorer les activités après récolte et l'accès aux marchés au titre du pilier II, plusieurs projets englobaient des activités telles que la mise à niveau ou la construction d'installations améliorées de stockage, de manutention et de transformation (notamment des centres de stockage et des chambres froides), ainsi que la fourniture d'équipements pour le transport (par exemple des motocyclettes ou des bicyclettes). Ce pilier a souvent fait double emploi avec la priorité accordée à la numérisation dans le cadre du pilier IV, car certains projets ont créé des plateformes d'information sur les prix et les marchés ou développé des places de marché électroniques.

¹ EB 2022/137/R.43.

² Ce chiffre devrait passer à 59 une fois les projets en Afghanistan et au Yémen clos.

- c) Dans le cadre du pilier III, les projets visaient à améliorer l'accès à la finance rurale et les conditions y relatives. Parmi les activités menées, citons par exemple le soutien financier apporté aux institutions de microfinance pour maintenir leur liquidité, la collaboration avec des intermédiaires financiers pour atteindre les zones rurales, ainsi que la mise en place de fonds renouvelables en vue de l'octroi de prêts à des conditions abordables pour garantir la disponibilité de fonds de roulement et renforcer dans le même temps les capacités des organisations paysannes et d'autres réseaux ruraux.
- d) Enfin, 24 projets menés au titre du Mécanisme de relance prévoyaient des activités numériques. Si ces activités complétaient le plus souvent d'autres domaines d'appui, deux projets ont investi exclusivement dans les domaines numériques. En général, les plateformes numériques créées au titre du Mécanisme de relance ont facilité les formations ou la vulgarisation en ligne au profit des communautés rurales, des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) et d'autres acteurs, dans le but entre autres d'améliorer la production, d'accroître la valeur ajoutée et de promouvoir la certification des denrées alimentaires. Les activités qui se recoupent avec celles du pilier II ont souvent servi à promouvoir l'accès aux marchés via des plateformes électroniques ou à fournir des informations sur les marchés. De plus, les projets ont appuyé la transformation numérique des institutions rurales comme les banques communautaires rurales et les organisations de producteurs, permettant ainsi aux ménages ruraux de détenir un compte bancaire et d'effectuer des opérations et des envois de fonds. Enfin, un projet a investi dans des startups fintech et agritech pour mettre au point des solutions alternatives et innovantes en matière de production inclusive, de commercialisation et de financement.
5. Il convient de noter qu'en dépit du succès global du Mécanisme de relance, le FIDA a rencontré des difficultés et souffert de retards lors de la mise en œuvre. Tout d'abord, le FIDA œuvre au service des communautés dans des contextes difficiles et les projets du Mécanisme de relance ont ciblé les communautés éloignées et difficiles à atteindre. De plus, de nombreux pays ont connu plusieurs vagues de COVID-19 et des périodes de restriction des déplacements, qui ont affecté les délais d'exécution. Outre ces difficultés, plusieurs pays ont été confrontés à des chocs environnementaux, économiques ou autres, qui n'ont fait qu'alourdir le fardeau supporté par les populations rurales vulnérables et entraver l'exécution.
6. **Par ailleurs, la guerre en Ukraine a eu des incidences sur les chaînes d'approvisionnement et les prix au niveau mondial; par conséquent, plusieurs projets du Mécanisme de relance ont enregistré un allongement des délais de livraison et une augmentation des prix des intrants et des services par rapport à ce qui avait été envisagé lors de leur conception.** Par exemple, au cours des derniers mois d'exécution d'un projet mené au Bangladesh et d'un projet régional visant la Corne de l'Afrique, des cargaisons d'intrants et d'équipements déjà achetés se sont trouvées bloquées en mer pendant plusieurs mois en raison de retards d'acheminement. Le plus souvent, les projets ont connu de fortes augmentations des prix des intrants et des services, ce qui a rendu les budgets initiaux irréalistes. Par exemple, l'équipe du projet mené au Kenya a signalé qu'à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix des engrais et des semences avaient augmenté de plus de 100% pendant la période d'exécution. Ce projet a été adapté pour encourager les paysans à s'approvisionner localement en intrants.
7. **Dans deux cas seulement, les activités prévues au titre des projets n'ont pu être intégralement menées à bien et n'ont pu être restructurées ou adaptées.** Il s'agit notamment d'un projet régional axé sur le renforcement des MPME, exécuté par l'intermédiaire d'un organisme intergouvernemental en Afrique de l'Est. Comme cela a été signalé dans les rapports d'avancement présentés au

Conseil d'administration du FIDA, ce projet a accusé des retards dans la signature de l'accord de don et dans la passation des marchés, malgré les efforts intenses du personnel du FIDA et l'appui à l'exécution fourni par le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À Madagascar, le bénéficiaire du projet a rencontré des difficultés pour traiter la demande de financement via ses mécanismes de gouvernance interne, et une grande partie des fonds n'a pu être débloquée à temps et n'a jamais été utilisée. Le FIDA continuera de réfléchir à la manière d'intégrer ces activités dans la conception ou la restructuration des projets d'investissement en cours, si cela s'avère utile au regard des besoins des pays.

8. **Enfin, peu de projets ont été confrontés à des cas de force majeure et à des conflits.** Plus précisément, un projet a été annulé à la suite de la crise politique qui a secoué le Myanmar en février 2021. Le FIDA a adopté une approche adaptative pour que les fonds soient rapidement réaffectés. Comme mentionné plus haut, le FIDA a été confronté à des situations exceptionnelles en Afghanistan et au Yémen, qui ont nécessité un délai supplémentaire pour assurer une mise en œuvre de qualité. Après réception des dernières informations actualisées, les donateurs du Mécanisme de relance ont accordé une prolongation pour ces deux projets, tout en maintenant la date d'achèvement des autres activités du Mécanisme. L'exécution des deux projets est en très bonne voie.

II. Résultats du Mécanisme de relance à l'achèvement

9. **Le FIDA a regroupé les produits, la portée et les effets du Mécanisme de relance dans le cadre de mesure des résultats y afférent.** Les résultats sont devenus disponibles après la fin de chaque don et la présentation des rapports rendant compte des progrès ou des résultats obtenus au regard du cadre de mesure des résultats.

A. Niveau I – Résultats en matière de développement

Études d'impact rapides pour comprendre les contributions du Mécanisme de relance

10. Le Fonds a sélectionné un échantillon représentant environ 20% du portefeuille du Mécanisme de relance, soit 13 projets répartis entre différentes régions et types de projets, afin de procéder à des évaluations rapides. Il a recueilli des données et réalisé des analyses pour neuf projets portant sur un seul pays et quatre projets multipays, dont onze étaient axés sur les piliers I à IV et deux étaient consacrés exclusivement aux activités numériques (pilier IV). Ces études ont été menées à partir d'un questionnaire, où ont été consignées des informations autodéclarées sur les indicateurs de niveau I (voir tableau 1). Elles visaient non pas à mesurer l'impact attribuable à l'intervention du FIDA, mais à mesurer les effets contributifs.

Tableau 1

Niveau I du cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance

<i>Objectif</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Cibles (ratio hommes:femmes:jeunes)</i>
<i>Niveau I: Résultats en matière de développement</i>		
Réduire le plus possible les répercussions de la COVID-19 sur les moyens d'existence, la résilience et la sécurité alimentaire du groupe cible du FIDA, et maintenir la progression au regard des cibles d'impact de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).	(Nombre) Pourcentage de ménages indiquant un maintien ou une progression des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Valeur de la production - Valeur des ventes sur le marché - Revenus du ménage - Nutrition/sécurité alimentaire* - Résilience - Avoirs détenus 	75% des ménages reçoivent un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance (défini comme le nombre de personnes recevant un appui)

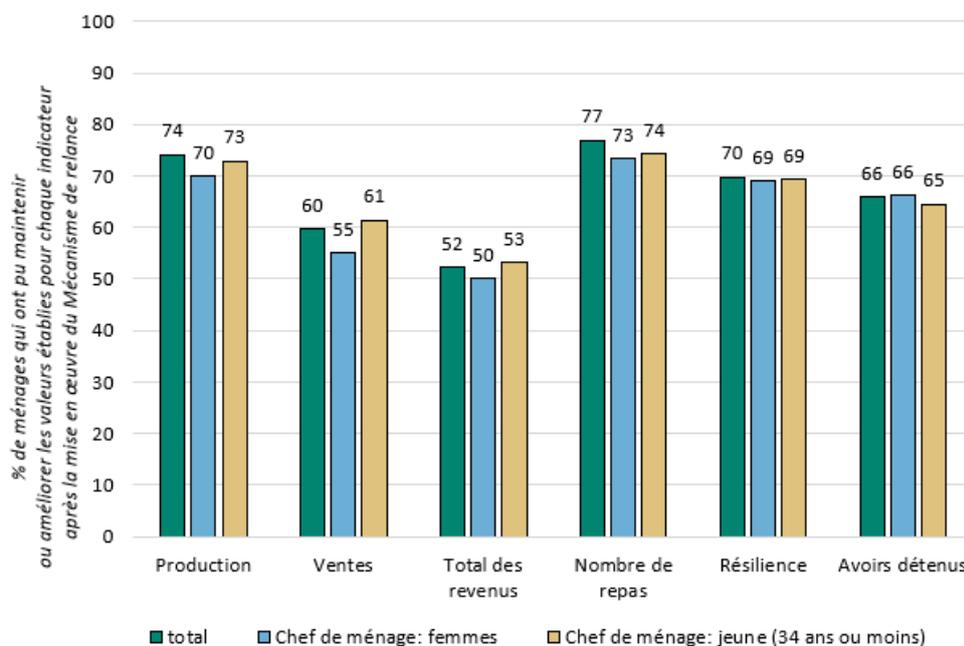
* Mesuré par le « nombre de repas ».

11. La figure 1, qui analyse l'ensemble de l'échantillon, présente la proportion moyenne des ménages faisant état d'un maintien ou d'une amélioration des valeurs au regard de chaque indicateur de niveau I après l'introduction du Mécanisme de relance. La moyenne a été calculée en pondérant les estimations au niveau des projets par rapport à la part appuyée par chaque projet dans les 20 pays retenus pour une évaluation rapide.

Figure 1

Résumé des effets contributifs du Mécanisme de relance (estimations moyennes, pondérées suivant la portée, pour l'échantillon total des projets choisis pour évaluation rapide), y compris les femmes et les jeunes

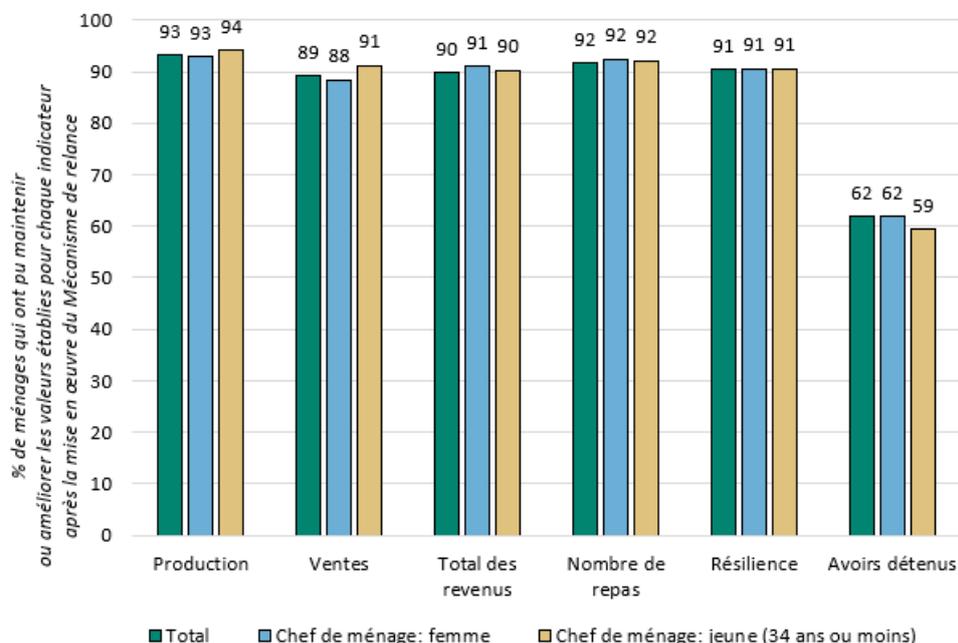
Les indicateurs sont libellés comme suit: « Pourcentage signalé de [indicateur] de valeur égale ou supérieure après la mise en œuvre du Mécanisme »



12. **Les résultats de niveau I montrent un net relèvement post-COVID-19 chez la majorité des ménages bénéficiaires au regard de tous les indicateurs de bien-être après le début des activités du Mécanisme de relance. Cela vaut pour le nombre de repas, la production, les ventes, les revenus, la résilience et les avoirs détenus.** L'évaluation finale de l'ensemble de l'échantillon réalisée par le FIDA montre que le Mécanisme de relance a permis de maintenir ou d'améliorer les valeurs de chaque indicateur pour 52% à 77% des ménages, les résultats les plus solides visant le nombre de repas et la production. Ces résultats démontrent que le FIDA a atteint son objectif fixé à 75% de ménages déclarant que le Mécanisme de relance les a aidés à maintenir ou à améliorer le nombre de repas consommés et qu'il a presque atteint son objectif en matière de production. En revanche, il n'a pas atteint l'objectif fixé pour les quatre autres indicateurs.
13. La figure 2 présente les estimations calculées, à l'exception de celles concernant les deux projets exclusivement numériques, en raison de leur nature unique et de leur poids important dans les agrégats finaux (82% de la portée finale des projets retenus pour l'évaluation rapide). Ceci permet également au FIDA de mieux comprendre les effets des activités soutenues par les piliers I à III, dans la mesure où tous les projets sauf deux incluaient ces piliers et que ces activités sont étroitement liées à celles du mécanisme d'intervention d'urgence actuellement utilisé par le FIDA, à savoir l'Initiative de riposte à la crise.

Figure 2

Résumé des effets contributifs du Mécanisme de relance (estimations moyennes, pondérées suivant la portée, pour l'échantillon total des projets choisis pour évaluation rapide, à l'exception des projets exclusivement axés sur les activités numériques), y compris les femmes et les jeunes
 Les indicateurs sont libellés comme suit: « Pourcentage signalé de [indicateur] de valeur égale ou supérieure après la mise en œuvre du Mécanisme de relance »



14. **Si l'on retire les deux projets atypiques exclusivement axés sur les activités numériques et que l'on conserve ceux axés sur au moins un domaine des piliers I à III dans l'échantillon, on constate que le pourcentage de ménages faisant état de ces bénéfices grimpe à environ 90%, sauf pour l'indicateur sur les avoirs détenus, qui tombe à environ 60%.** Cela signifie que, selon les estimations visant les 62 projets qui ne sont pas exclusivement axés sur les activités numériques, 9 personnes sur 10 ont, grâce au Mécanisme de relance, maintenu ou amélioré leur nombre de repas, leur production, leurs ventes, leurs revenus et leur résilience.
15. Les améliorations observées dans la figure 2 sont en grande partie dues à l'exclusion d'une évaluation rapide au Kenya, qui faisait partie d'un projet multipays axé sur les services de conseil numérique, et dont la situation peut être considérée comme atypique, dans la mesure où les résultats dans le pays étaient anormalement faibles et où ce projet représentait une part relativement élevée de la portée des projets de l'échantillon. Ces moins bons résultats peuvent être liés à la grave sécheresse et à l'invasion de criquets pèlerins qui ont eu lieu au cours de la saison des pluies 2021, ce qui a pu entraver l'adoption des conseils. Cela pourrait néanmoins indiquer que certaines communautés ont eu plus de mal à se remettre des effets de la pandémie. Cela peut également donner à penser que si les projets numériques sont susceptibles d'avoir une plus grande portée, ces interventions peuvent apporter des bénéfices différents ou moins instantanés par rapport à d'autres types d'interventions dans certains contextes.
16. **D'après les estimations des études rapides, les projets ont bénéficié à près de 3 millions de ménages pour ce qui concerne le nombre de repas consommés, la production et la résilience, et à plus de 2 millions pour ce qui est des ventes, des revenus et des avoirs détenus.** Le tableau 2 présente

les estimations du nombre total de ménages et de personnes ayant bénéficié des 64 projets du portefeuille, sur la base d'une extrapolation des résultats³.

Tableau 2

Extrapolation des effets contributifs du Mécanisme de relance sur l'ensemble du portefeuille, par ménage et par personne
(en millions)

Estimation	Production		Revenu	Nombre	Résilience	Avoirs détenus
	Ventes		total	de repas		
Millions de ménages faisant état d'un maintien ou d'une amélioration des valeurs mesurées au regard de l'indicateur après la mise en œuvre du Mécanisme de relance	2,8	2,4	2,2	2,9	2,7	2,3
Millions de personnes faisant état d'un maintien ou d'une amélioration des valeurs mesurées au regard de l'indicateur après la mise en œuvre du Mécanisme de relance	15,2	12,9	11,9	15,5	14,4	12,4

B. Niveau II – Portée et prestation de services

17. Les indicateurs de niveau II rendent compte de la portée générale et des produits du Mécanisme de relance. Les données comprennent également une répartition entre les femmes et les jeunes⁴.

Tableau 3

Niveau II du cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance

Objectif	Indicateurs	Cibles (ratio hommes:femmes:jeunes)	Résultats
<i>Niveau II: Portée et prestations de services</i>			
Portée globale	<p>Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre des piliers 1 à 3</p> <p>Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre du pilier 4</p>	<p>De 1,1 million à 6,9 millions* (50:50:25)</p> <p>De 0,5 million à 60 millions* (50:50:25)</p>	<p>Piliers 1 à 3. 1 164 049 (563 160 femmes; 379 544 jeunes)</p> <p>Pilier 4 2 573 482 (647 789 femmes; 629 636 jeunes) – en particulier un appui à la production, la génération de revenus, le renforcement des capacités agricoles ou les services d'information et les services financiers</p> <p>Plus 35 000 000 de personnes atteintes par l'intermédiaire de la radio et de podcasts lors de la diffusion d'informations de prévention et de rétablissement de la COVID-19.</p>
Pilier 1. Fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires	Nombre de producteurs ruraux ayant accès à des intrants de production ou à des paquets technologiques (en situation de crise/en cas de perturbations)	Suivi (50:50:25)	881 503 (395 477 femmes; 255 902 jeunes)
Pilier 2. Facilitation de l'accès aux marchés	Nombre de producteurs ruraux (et d'organisations de producteurs, le cas échéant) qui bénéficient d'une aide pour récolter, stocker, transporter ou vendre leurs produits (en cas de restrictions/mesures et protocoles de sécurité)	Suivi (50:50:25)	236 615 (135 870 femmes; 105 517 jeunes) et au moins 450 organisations de producteurs

³ Pour plus de détails sur les méthodologies et les analyses des résultats de niveau I, veuillez contacter la Division recherche et évaluation d'impact

⁴ Les personnes peuvent être recensées deux fois dans les différents piliers de soutien, car les bénéficiaires ont souvent reçu plus d'un type de soutien, mais elles ne sont pas comptabilisées deux fois dans les chiffres globaux relatifs à la portée figurant au paragraphe 18. Le chiffre relatif à la fourniture d'intrants est probablement sous-estimé, mais cette valeur prudente a été retenue en raison de problèmes de qualité des données dans certains projets.

Pilier 3. Fonds ciblés pour préserver les services, les marchés et les emplois des populations rurales pauvres	Montant en USD des fonds apportés aux prestataires de services financiers ruraux (en cas de perturbation de l'activité ou de problèmes de liquidité)	Suivi	5 813 233 USD (et davantage apportés à d'autres entités telles que des coopératives...)
	Nombre estimé de producteurs ruraux bénéficiant de nouveaux prêts ou de conditions plus favorables pour des prêts existants par l'intermédiaire de prestataires de services financiers ruraux recevant un appui**	Suivi (50:50:25)	72 647 (48 004 femmes; 20 356 jeunes)
Pilier 4. Fourniture d'informations sur l'agriculture par l'intermédiaire de services numériques	Nombre de personnes bénéficiant d'une formation à distance aux pratiques de production/technologies ou à d'autres activités génératrices de revenus.	Suivi (50:50:25)	1 414 302 (302 449 femmes, 284 009 jeunes)
	Nombre de personnes reliées à des plateformes électroniques fournissant des informations, permettant d'envoyer ou de recevoir des fonds ou assurant d'autres services numériques, le cas échéant.	Suivi (50:50:25)	2 508 847 (609 081 femmes; 617 182 jeunes)

* Plage déterminée à partir de l'hypothèse que le Mécanisme de relance mobiliserait entre 40 millions d'USD et 250 millions d'USD de financements, et par la demande de pays.

** Ces conditions plus favorables peuvent comprendre un report du remboursement ou une diminution du montant des intérêts sur les prêts.

Portée globale du Mécanisme de relance

18. **Dans l'ensemble, le Mécanisme de relance devrait avoir bénéficié directement à 3,6 millions de personnes à sa date d'achèvement, dont 1,1 million de femmes et 965 000 jeunes. Cela représente environ 19,2 millions de membres des ménages.** Ce résultat conforte le FIDA dans ses estimations concernant l'impact du Mécanisme de relance, à savoir toucher 20 millions de personnes par le biais des quatre piliers d'appui, une tâche ardue compte tenu des difficultés décrites ci-dessus. De plus, il s'agit d'une estimation prudente, qui ne tient pas compte du fait que l'impact continue de se renforcer dans le cadre des projets existants ou s'étend à plus grande échelle par le biais des cofinancements, ni des résultats obtenus dans le cadre des projets en cours en Afghanistan et au Yémen.
19. **Le Mécanisme de relance a également aidé 35 millions de personnes supplémentaires à travers d'autres plateformes numériques à mieux prévenir la pandémie, y faire face ou à s'en relever.** Les projets ont souvent transcendé les quatre piliers, lorsque les activités et partenariats en place pouvaient être mis à profit pour générer d'autres bénéfices. En Éthiopie, par exemple, en collaboration avec Radios Rurales Internationales Éthiopie, des émissions de radio ont diffusé des messages de sensibilisation sur la réduction des risques liés à la COVID-19 auprès d'un public estimé à 4,5 millions d'auditeurs. De même, dans le cadre du projet régional Support African Farmers in the 2020 Emergency (SAFE), une organisation paysanne régionale, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a appuyé la diffusion de 127 podcasts auprès d'environ 30 millions de personnes pour aborder les problèmes liés à la COVID-19 dans le secteur agro-sylvo-pastoral. Ces activités n'ont pas été prises en compte dans les calculs de la portée, qui se sont concentrés sur l'appui par pilier, mais elles constituent des réalisations notables du Mécanisme de relance.

Portée désagrégée et produits spécifiques par pilier

20. **Selon les chiffres ventilés par pilier, 1,2 million de personnes environ ont bénéficié d'un appui direct au titre des piliers I à III, profitant de la fourniture d'actifs productifs ou d'un accès facilité aux marchés ou aux financements.** Comme mentionné, la fourniture d'intrants était l'une des priorités du Mécanisme de relance. De nombreuses équipes de projet ont intensifié leurs efforts dans ce domaine même après la conception, en adaptant les projets et en

accordant une plus grande priorité à ces activités en réponse aux chocs mondiaux et à l'évolution des prix et des marchés, en particulier ceux des engrais et des semences. Au Malawi, par exemple, l'équipe de projet a mis l'accent sur la production et la fourniture de bioengrais, et cherchera à reproduire cette approche à plus grande échelle dans d'autres projets menés dans le pays.

21. En outre, de nombreux projets étaient plutôt ou également axés sur les piliers II et III, souvent en complément du pilier I. Dans le cadre du projet exécuté aux Comores, par exemple, des intrants améliorés ont été fournis aux ménages vulnérables. Le projet a également permis de mettre à disposition des infrastructures de stockage pour les produits agricoles et des tricycles motorisés pour assurer le transport des produits frais, renforçant ainsi les liens avec les marchés pour les intrants fournis et approfondissant l'impact. Les projets (y compris aux Comores) se sont souvent concentrés sur la formation à la production, à la vente, au développement des entreprises et dans d'autres domaines afin d'accroître la durabilité.
22. **Pour ces activités des piliers I à III, le FIDA a presque atteint son objectif, qui visait à apporter un appui direct à 50% de femmes (48%), et a dépassé ce même objectif fixé à au moins 25% pour les jeunes (33%).** Il s'agit d'une étape importante et d'un succès pour le Mécanisme de relance, car les projets du FIDA devaient très rapidement mettre en place des stratégies de ciblage et entamer l'exécution. Plusieurs équipes de projet ont attribué ce succès à la mise à profit des compétences spécialisées des équipes des projets du FIDA en cours et des partenaires locaux.
23. **Dans le cadre du pilier IV, 2,6 millions de personnes environ ont obtenu des informations sur l'agriculture grâce aux services numériques.** Toujours au titre de ce pilier, 2,5 millions de personnes ont été reliées pour la première fois à une plateforme nouvelle ou existante et 1,4 million ont bénéficié, sous une forme ou une autre, d'une formation à distance consacrée aux pratiques/techniques de production ou à d'autres activités rémunératrices, souvent grâce à des services de vulgarisation à distance.
24. **Dans ce domaine, le FIDA n'est pas parvenu à faire en sorte que les bénéficiaires comptent au moins 50% de femmes (25%), mais a parfaitement atteint l'objectif fixé à 25% de jeunes.** Selon les données empiriques recueillies dans le cadre des projets, il est particulièrement difficile d'atteindre les femmes par le biais de services numériques dans certains contextes. Par exemple, la plus grande contribution au nombre total de bénéficiaires provient du projet de fourniture de services de conseil numérique exécuté par Precision Development (PxD) au Pakistan. Dans ce pays, où plus de 1,3 million de personnes ont été touchées, les messages ont été envoyés par SMS et par appels préprogrammés, généralement aux hommes qui gèrent les téléphones au sein des ménages. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes (et les jeunes) n'en ont pas bénéficié. Dans ce cas, les messages étaient envoyés sur les téléphones des ménages et l'équipe du projet encourageait les familles à les écouter ensemble, soutenant ainsi l'autonomisation d'une manière réaliste et tenant compte des spécificités culturelles. Il est donc probable que l'impact sur les femmes et les jeunes soit sous-estimé.

Conclusion et produits par pays

25. Dans l'ensemble, le Mécanisme de relance a été en mesure de fournir un soutien d'envergure et inclusif à travers ses quatre piliers, conformément aux objectifs fixés lors de sa conception. Il n'a toutefois pas atteint toutes ses cibles ambitieuses.

C. Niveau III – Efficience et efficacité opérationnelles

26. **Le niveau III du cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance mesure la performance opérationnelle du FIDA.** Ces indicateurs du cadre de mesure des résultats sont décrits dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4

Niveau III du cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance

Objectif	Indicateurs	Cibles (ratio hommes:femmes:jeunes)	Résultats
<i>Niveau III: Efficience et efficacité opérationnelles</i>			
Échelle	Montant des financements approuvés	De 40 millions d'USD à 250 millions d'USD	89,0 millions d'USD (100% des fonds disponibles)
Inclusion sociale	Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des questions de genre	100%	53%
	Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des besoins des jeunes	50%	62%
Rapidité d'intervention du FIDA	Délai moyen entre la présentation du projet au Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques (OSC) et l'approbation par le Président	30 jours	64 jours
	Délai moyen entre l'approbation par le Conseil d'administration/le Président et le premier décaissement (jours)	30 jours	217 jours
Rapidité d'exécution	Taux de décaissement à la date d'achèvement prévue	100%	À déterminer
Partenariats dans le pays	Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'entités gouvernementales	Suivi	50
	Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'une collaboration avec des organismes des Nations Unies/ organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome	Suivi	14
	Nombre de projets mis en œuvre en partenariat avec des organisations paysannes, des organisations non gouvernementales ou le secteur privé	Suivi	16
Performance globale	Note relative à l'avancement global de l'exécution, déterminé à partir de la dernière mission de supervision ou du dernier rapport d'achèvement	90% de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux	92%

Échelle et performance globale

27. **Dans le cadre de ses résultats de niveau III sur la performance opérationnelle, le FIDA a atteint l'échelle ciblée par le Mécanisme de relance et a obtenu des résultats solides dans l'exécution des projets.** Comme indiqué précédemment, le FIDA a approuvé et engagé avec succès 89,0 millions d'USD au profit de 64 projets au titre du Mécanisme de relance, dont 92% ont obtenu à l'achèvement une note plutôt satisfaisante ou supérieure pour ce qui concerne l'exécution. Le suivi, la flexibilité et la gestion adaptative ont joué un rôle clé à cet égard.

Inclusion sociale

28. **Pour garantir une réponse inclusive aux chocs provoqués par la pandémie, le FIDA a fixé des objectifs ambitieux en matière d'inclusion sociale.** Dans le cadre de leur conception, les projets du Mécanisme de relance se sont appuyés sur des critères adaptés pour favoriser l'inclusion sociale, en particulier des femmes et des jeunes. Pour que les projets tiennent compte de la dimension de genre, 50% des bénéficiaires directs devaient être des femmes. Les projets devaient aussi inclure des éléments visant à renforcer la résilience économique des femmes et à leur permettre de faire entendre leur voix. Pour qu'un projet soit considéré comme

tenant compte des questions relatives aux jeunes, 25% des bénéficiaires directs devaient être des jeunes et le projet devait appuyer leur résilience économique.

29. **Le FIDA n'a pas atteint l'objectif très ambitieux qu'il s'était fixé, à savoir 100% de projets tenant compte des questions de genre, 53% des projets satisfaisant à ce critère.** La contrainte majeure ici était d'atteindre le seuil de 50% de femmes parmi les bénéficiaires de chaque projet, y compris pour les activités numériques, comme mentionné précédemment. Dans d'autres cas, les projets ne satisfaisaient pas aux autres critères, ce qui s'explique en grande partie par la simplicité et la brève échéance des projets. Au Liberia, par exemple, l'équipe du projet s'est concentrée exclusivement sur la fourniture d'intrants, sans prévoir d'activités d'autonomisation ou de formation et a eu du mal à impliquer les femmes dans la conception du projet en raison des délais très courts à respecter. Par conséquent, elle n'a pas réussi à faire entendre la voix des femmes, l'une des composantes de la prise en compte des questions de genre, même si la majorité des bénéficiaires de l'appui étaient des femmes.
30. **Le FIDA a dépassé son objectif fixé à 50% de projets tenant compte des besoins des jeunes, en atteignant 62%.** De plus, l'appui était souvent très complet. Au Mali, par exemple, le projet financé au titre du Mécanisme de relance ciblait uniquement les jeunes (cherchant en particulier à prendre en compte leurs contributions) et les a aidés à se mettre en relation avec les marchés, notamment en les mettant en contact avec des réseaux de commercialisation et en les initiant aux techniques de commerce électronique, et en renforçant leur potentiel en matière de leadership au sein de coopératives.

Performance en matière de rapidité

31. **Pour obtenir une réponse rapide, le FIDA a fixé des objectifs très ambitieux en matière de rapidité de démarrage et d'exécution. Il n'a toutefois pas été en mesure d'atteindre lesdits objectifs en raison des difficultés susmentionnées. Il a malgré tout gagné en rapidité au fil du temps.** C'était le cas pour les deux indicateurs. Premièrement, l'objectif du FIDA était de mettre en place un délai de 30 jours en moyenne entre la soumission du projet à OSC et son approbation par le Président. Le délai réel était toutefois d'environ 64 jours. Au cours de l'année 2022, les délais d'approbation se sont considérablement améliorés pour atteindre une moyenne de 23 jours (délai plus court que la cible fixée), car le FIDA, n'ayant plus à élaborer et à examiner plusieurs propositions simultanément, a pu continuer à rationaliser ses procédures bien établies. L'objectif fixé par le FIDA pour le délai moyen entre l'approbation et le premier décaissement était le même, à savoir 30 jours. Ce délai n'était pas réaliste et, malgré des efforts considérables, le délai moyen a été d'environ 217 jours. Toutefois, dans l'ensemble, ce délai a été réduit avec le temps et s'est établi en moyenne à 99 jours pour les instruments approuvés en 2022. Concrètement, le FIDA avait moins pris sur cet indicateur que sur celui relatif aux approbations, car le processus visé nécessitait des négociations avec les partenaires. En fait, près de la moitié du temps nécessaire pour parvenir à la phase de décaissement était consacrée à la finalisation des accords.

Partenariats dans les pays

32. **Les partenariats dans les pays ont été essentiels pour le Mécanisme de relance. Le FIDA a confié l'exécution des projets à 50 gouvernements, 16 organisations non gouvernementales, à des organisations paysannes et à d'autres entités tierces. En outre, le FIDA a collaboré avec les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et d'autres organismes des Nations Unies pour la conception et l'exécution de 14 projets, en tirant parti de leurs avantages comparatifs et de leur complémentarité.** Le type de soutien variait d'un projet à l'autre. En Eswatini, par exemple, la FAO a été l'organisme d'exécution chef de file sur place d'un projet du Mécanisme de relance. Au Soudan, le PAM et le FIDA ont collaboré pour orienter le soutien apporté par le

Mécanisme de relance vers les personnes installées dans le cadre d'une intervention du PAM.

III. Enseignements tirés

33. Le Mécanisme de relance a non seulement eu un impact significatif sur les ménages ruraux faisant face aux effets négatifs de la COVID-19, mais il a également constitué un processus d'apprentissage important pour le FIDA. Plusieurs enseignements sur les plans technique et opérationnel en sont ressortis, lesquels peuvent être pris en compte dans le cadre de la mise en œuvre d'autres interventions d'urgence ainsi que des projets du portefeuille global du FIDA.

Enseignements tirés de la mise en œuvre du Mécanisme de relance

34. **Le premier enseignement est que le FIDA peut améliorer le bien-être des ménages ruraux à la suite de chocs par l'entremise de mécanismes de dons rapides. En témoignent les produits et effets directs positifs obtenus concernant les niveaux I et II du Mécanisme de relance.** Dans l'ensemble, le Mécanisme de relance a été un programme ambitieux et s'est révélé un système sans équivalent pour intervenir à la suite de chocs sans précédent. Malgré les incertitudes, le FIDA a pu fournir un appui direct à 3,6 millions de personnes au titre des quatre piliers d'action du Mécanisme de relance, ainsi qu'à des dizaines de millions de personnes dans d'autres domaines.
35. **Le Mécanisme de relance a également montré que les quatre piliers retenus pouvaient de manière générale être mis en œuvre pleinement et rapidement.** Bien que le démarrage du Mécanisme de relance ait nécessité plus de temps que prévu, les activités ont dans l'ensemble été exécutées dans des délais raisonnables après leur lancement. À l'exception de certains types d'infrastructures plus sophistiquées qui n'ont pas vu le jour (comme les silos au Rwanda), la fourniture d'intrants, de financements, de services numériques et d'éléments d'infrastructures simples (matériaux destinés à la mise en place de serres au Liban) a été rapide dans la plupart des cas. Plusieurs projets ont tout de même atteint leurs objectifs en respectant le calendrier d'achèvement créé lors de leur conception, voire ont dépassé les cibles relatives à la portée des interventions à leur achèvement.
36. **En outre, le FIDA a constaté que, sur le plan de la faisabilité, ce système de riposte aux crises pouvait être mis en œuvre dans des pays présentant des situations de fragilité.** Les fonds du Mécanisme de relance ont été répartis entre 36 projets exécutés dans des pays en situation de fragilité. La bonne mise en œuvre de l'ensemble de ces projets n'a pas été facile, et a nécessité un suivi, des adaptations et de la patience. Au Soudan du Sud, par exemple, le projet exécuté ciblait des zones potentiellement exposées à la violence et les lieux d'intervention ont dû être modifiés. Dans cet exemple, la réussite du projet a tenu au fait que les activités étaient simples et adaptées aux contextes d'intervention, à la mobilisation des réseaux et connaissances de partenaires sur le terrain, et à une souplesse suffisante pour effectuer des changements en fonction du contexte.
37. **De plus, les données empiriques tirées des projets montrent que les activités mises en œuvre au titre du Mécanisme de relance restent pertinentes pour renforcer la résilience des ménages face aux conséquences d'autres chocs liés au climat et à l'approvisionnement en raison de leurs effets immédiats sur les moyens d'existence.** Le FIDA constate que d'autres chocs, tels que la guerre en Ukraine ou des chocs climatiques, constituent tout autant des menaces pour les communautés rurales et que le Mécanisme de relance a favorisé la résilience face à ces chocs. Par exemple, les projets exécutés au Congo et en République démocratique du Congo ont permis de fournir des engrais biologiques en temps opportun face aux répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix et l'accès aux intrants. De la même manière, au Pakistan, un projet axé sur les services de conseil numérique exécuté par Precision

Development (PxD) a tiré parti la technologie existante pour alerter les agriculteurs sur la survenue d'inondations dévastatrices, permettant à certains d'avancer la récolte du coton et de protéger le bétail.

38. **En outre, le FIDA a constaté que les innovations numériques avaient été une composante fructueuse du relèvement post-COVID-19, compte tenu de leur large portée et d'un coût par bénéficiaire relativement faible. Le Fonds a également constaté qu'il était possible de faire davantage durant la conception et l'exécution pour cibler les groupes marginalisés rencontrant des obstacles pour utiliser les outils numériques ou y accéder.** Comme évoqué, le recours aux services numériques a été déterminant durant la pandémie pour pallier les restrictions de déplacements et atteindre 2,6 millions de personnes, y compris dans des zones reculées et exposées à l'insécurité. Malgré ces avantages très positifs, le FIDA n'a pas été en mesure d'atteindre 50% de femmes. Comme souligné, ce pourrait en partie être dû aux obstacles conjoncturels et sociaux qui empêchent les femmes d'accéder aux outils numériques ou de les utiliser. Enfin, l'accent mis sur la transition numérique était à la fois innovant et ambitieux et a été déterminant pour promouvoir un programme transformateur dans l'agriculture. Le FIDA tiendra compte de ces études de cas et intégrera les enseignements tirés dans des projets en cours et la conception de ses futurs projets.
39. **Grâce aux projets exécutés au titre du Mécanisme de relance, le FIDA a également compris qu'utiliser des structures d'exécution existantes dans le cadre de projets en renforçait la durabilité, la reproductibilité à grande échelle et, plus particulièrement, l'efficacité.** Cette approche a été souvent utilisée pour prendre appui sur des projets d'investissement du FIDA en cours d'exécution et faire appel à leurs unités de gestion de projet pour faciliter le démarrage. Elle a également permis de contribuer directement à la conservation des avancées en matière de développement acquises par les projets du FIDA. Dans d'autres cas, les fonds du Mécanisme de relance ont été utilisés par l'intermédiaire de tiers tels que des organisations non gouvernementales et des organisations paysannes ayant un ancrage fort dans les communautés cibles. Dans les deux cas, les projets ont montré que la collaboration avec des organismes d'exécution établis et disposant d'une structure contribuait à accélérer l'intervention, notamment en assurant la disponibilité de personnel et une élaboration plus rapide des évaluations et stratégies de ciblage.
40. **Malgré les résultats positifs du Mécanisme de relance, assurer la définition des priorités, la disponibilité de fonds suffisants prêts à être décaissés, et la consolidation des projets pourrait aider à renforcer l'efficacité et l'efficacité des initiatives d'urgence à l'avenir.** Alors que le FIDA est parvenu à aider plus de 60 pays par l'intermédiaire du Mécanisme de relance, la grande quantité de dons d'un montant relativement faible approuvés au titre de ce mécanisme (entre 200 000 USD et 3 millions d'USD) s'est révélée être un obstacle à la réalisation des objectifs ambitieux fixés par le FIDA concernant la rapidité de la conception et de l'exécution. Le fait de déployer un grand nombre de petits projets a engendré une concentration simultanée de processus de conception, d'approbation, d'élaboration et de négociation d'accords, ainsi que de clôtures financières. Cette situation a été aggravée par les délais nécessaires à l'encaissement des contributions, débouchant sur deux grandes phases de financement, ce qui a de fait doublé le nombre de procédures d'approbation relatives aux projets. L'enseignement à tirer est qu'une intervention rapide nécessite des ressources en amont dans toute la mesure du possible, et qu'un arbitrage doit être fait entre l'allocation de ressources à grande échelle mais de façon plus dispersée, et la rapidité de l'intervention dans son ensemble. À l'avenir, le FIDA devrait envisager de mettre l'accent sur la consolidation des interventions dans le cadre de projets à plus grande échelle, ce qui pourrait également améliorer l'échelle de l'intervention et la durabilité.

41. **En outre, alors que la conception et l'exécution des projets mis en œuvre au titre du Mécanisme de relance ont été rationalisées dans toute la mesure du possible, la plupart des bénéficiaires et des équipes du FIDA ont estimé que les processus pouvaient gagner en efficacité lorsqu'il s'agissait de riposter à une crise.** Lors des travaux de conception, notamment en raison de la très forte concentration de projets nombreux, les équipes ont estimé que les processus d'approbation pouvaient gagner en souplesse. Comme évoqué précédemment, le délai d'approbation a été divisé par plus de deux en 2022 après que le FIDA a affiné ses mécanismes internes en vue de faciliter les examens de la qualité. En outre, l'élaboration d'accords entre l'approbation et le décaissement a été un processus chronophage. Si les entités tierces se sont de manière générale révélées être plus rapides, les pouvoirs publics suivent souvent leurs propres processus internes d'approbation, qui sont très longs. Les équipes du FIDA ont également souligné que les procédures de passation des marchés pouvaient s'étirer en longueur. Certaines ont trouvé des moyens pragmatiques de s'adapter, comme au Rwanda, où le projet exécuté s'est appuyé sur des fournisseurs d'intrants possédant des contrats-cadres en vigueur pour réduire les délais. Cependant, le FIDA, les bénéficiaires et les partenaires devraient adopter une approche proactive pour faire en sorte que les activités soient rationalisées de la conception à la clôture dans toute intervention d'urgence future.
42. **Le Mécanisme de relance a montré que la souplesse des procédures relatives à l'exécution était nécessaire dans les situations de crise et que le FIDA devrait utiliser ce qui a été créé dans les futures interventions d'urgence.** Durant la crise de la COVID-19, les équipes des projets ont dû trouver des moyens d'intervenir au fil des nouvelles vagues du virus et du renouvellement des restrictions de déplacements. Cette situation a été aggravée par d'autres chocs, par exemple des sécheresses dans la Corne de l'Afrique, une éruption volcanique dans le Pacifique, et les répercussions de la guerre en Ukraine sur un grand nombre de personnes. Il est donc devenu essentiel de se tenir prêt à fournir des financements supplémentaires, à réaffecter des ressources, et à procéder à des restructurations rapidement afin d'anticiper les besoins changeants des projets et des pays. Alors que ces actions ont été réalisées au cours de la mise en œuvre du Mécanisme de relance, il a souvent été nécessaire d'élaborer de nouvelles mesures à la suite de l'évolution de certaines situations. Cette souplesse a contribué de façon positive à l'allocation de l'intégralité des ressources disponibles. En vue de futures interventions, le FIDA devrait tirer parti de ce qu'il a déjà créé dans le cadre du Mécanisme de relance pour augmenter sa propre proactivité sur ces questions et celle ses bénéficiaires, et chercher dans quels domaines poursuivre ses efforts de rationalisation.
43. **Dans le même esprit, prévoir une marge de manœuvre concernant le calendrier peut également aider à faire face à des chocs transversaux, et peut ouvrir la voie à des activités supplémentaires qui renforceront la durabilité.** En plus des instruments nécessaires qui doivent être adaptés aux projets, les délais d'exécution serrés ont rendu difficile l'achèvement de l'ensemble des activités prévues. Comme évoqué précédemment, dans certains cas, les projets ont fait face à l'instabilité des prix des intrants, ou à l'impossibilité d'achever des travaux en raison de chocs relatifs à la chaîne d'approvisionnement. Parmi les difficultés, il y a parfois eu un décalage entre les saisons des pluies ou périodes des semis et la fourniture prévue et attendue d'intrants et de matériel, comme ce fut le cas au Soudan. Enfin, dans d'autres cas, des projets prévoyaient d'associer la fourniture d'intrants à des formations ou au renforcement des capacités, mais ont dû être modifiés en raison d'un manque de temps.
44. Bien entendu, lorsqu'il s'agit de riposter à une situation d'urgence, l'appui ne peut attendre. L'établissement de liens avec des initiatives à plus long terme, la mise en place de modalités d'exécution par phases ou la prise en compte du contexte

d'intervention peuvent néanmoins contribuer à l'efficacité et à la durabilité. Les prolongations accordées au titre du Mécanisme de relance par les donateurs en sont la preuve, en ce qu'elles ont permis en définitive au mécanisme de fournir un appui direct à 19,2 millions de membres de ménages.

Apprendre de l'expérience

45. **Le FIDA a assimilé les enseignements tirés, mené une réflexion en la matière, et appliquera ces enseignements à d'autres interventions. C'est ce qu'il a fait pour l'Initiative de riposte à la crise.** Dans le cadre de cette initiative, le FIDA a rationalisé un peu plus son processus d'approbation tout en conservant l'examen indépendant de la qualité, et a également hiérarchisé son appui, en ciblant les 22 pays les plus vulnérables avec une allocation minimale de 3 millions d'USD. En outre, l'Initiative de riposte à la crise vise à établir des liens avec d'autres initiatives du FIDA en cours d'exécution et avec des partenaires de confiance, et à mettre à profit les processus créés dans le cadre du Mécanisme de relance. Alors que des activités sont toujours en cours d'exécution pour une courte période (un an) au titre de l'Initiative de riposte à la crise, la plupart des projets de l'Initiative ont été rattachés à des projets d'investissement servant d'ancrage, favorisant la complémentarité avec des activités à plus long terme et durables.

IV. Prochaines étapes

46. **Mise en œuvre du Mécanisme de relance en Afghanistan et au Yémen.** Le FIDA continuera d'exécuter le projet relevant du Mécanisme de relance en Afghanistan et la composante COVID-19 du Projet d'amélioration des moyens d'existence en milieu rural au Yémen. La direction continuera de suivre de près les progrès accomplis, en particulier compte tenu du caractère délicat de l'intervention dans ces pays. Dans un addendum au présent rapport, le FIDA exposera les résultats définitifs des interventions en Afghanistan et au Yémen aux donateurs, à la suite de la clôture de ces projets.
47. **Clôture des comptes de don restants et présentation d'informations financières aux donateurs.** Le FIDA achèvera toutes les activités, dont les vérifications des informations issues de l'audit à venir, afin de clôturer les comptes correspondant aux dons effectués au titre du Mécanisme de relance.
48. **Approfondissement de la réflexion concernant l'expérience du FIDA à l'égard du Mécanisme de relance et communication des résultats.** À la date de rédaction du présent document, les résultats du Mécanisme de relance avaient été diffusés et communiqués au sein de l'institution. Le FIDA prévoit également d'organiser un événement d'apprentissage interne, visant spécifiquement à discuter des enseignements tirés du Mécanisme de relance. En outre, lors de la première session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA, le Fonds a lancé sa [page relative à l'achèvement du Mécanisme de relance](#), où l'on trouve quelques récits et les résultats majeurs du Mécanisme de relance. Le Fonds continuera également de publier ces récits par l'intermédiaire de ses comptes de médias sociaux. Enfin, le FIDA présente le rapport final détaillé aux donateurs, rapport qui constitue la base des présentes informations actualisées, et reste ouvert à l'intervention des donateurs.

Cadre de mesure des résultats du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Objectif	Indicateurs	Cibles (ratio hommes:femmes:jeunes)	Résultats (répartitions concernant les femmes et les jeunes)
<i>Niveau I: Résultats en matière de développement</i>			
Réduire le plus possible les répercussions de la COVID-19 sur les moyens d'existence, la résilience et la sécurité alimentaire du groupe cible du FIDA, et maintenir la progression au regard des cibles d'impact de FIDA11	(Nombre) Pourcentage de ménages indiquant un maintien ou une progression des éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Valeur de la production - Valeur des ventes sur le marché - Revenus du ménage - Nutrition/sécurité alimentaire - Résilience - Avoirs détenus 	75% des ménages reçoivent un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance (défini comme le nombre de personnes recevant un appui)	Sur l'ensemble de l'échantillon soumis aux évaluations au titre du Mécanisme de relance (incluant les ménages dirigés par des femmes et par des jeunes): <ul style="list-style-type: none"> - Valeur de la production: 74% (70% de femmes; 73% de jeunes) - Valeur des ventes sur le marché: 60% (55% de femmes; 61% de jeunes) - Revenus du ménage: 52% (50% de femmes; 53% de jeunes) - Nutrition/sécurité alimentaire: 77% (73% de femmes; 74% de jeunes) - Résilience: 70% (69% de femmes; 69% de jeunes) - Avoirs détenus: 66% (66% de femmes; 64% de jeunes)
<i>Niveau II: Portée et prestations de services</i>			
Portée globale	Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre des piliers 1 à 3 Nombre de personnes recevant un appui dans le cadre d'activités financées par le Mécanisme de relance au titre du pilier 4	De 1,1 million à 6,9 millions* (50:50:25) De 0,5 million à 60 millions* (50:50:25)	Piliers 1 à 3: 1 164 049 (563 160 femmes; 379 544 jeunes). Pilier 4: 2 573 482 (647 789 femmes; 629 636 jeunes), en particulier un appui à la production, la génération de revenus, le renforcement des capacités agricoles ou les services d'information et services financiers. Plus 35 000 000 de personnes atteintes par l'intermédiaire de la radio et de podcasts lors de la

			diffusion d'informations de prévention et de rétablissement de la COVID-19.
Pilier 1. Fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires	Nombre de producteurs ruraux ayant accès à des intrants de production ou à des paquets technologiques (en situation de crise/en cas de perturbations)	Suivi (50:50:25)	881 503 (395 477 femmes; 255 902 jeunes)
Pilier 2. Facilitation de l'accès aux marchés	Nombre de producteurs ruraux (et d'organisations de producteurs, le cas échéant) qui bénéficient d'une aide pour récolter, stocker, transporter ou vendre leurs produits (en cas de restrictions/mesures et protocoles de sécurité)	Suivi (50:50:25)	236 615 (135 870 femmes; 105 517 jeunes) et au moins 450 organisations de producteurs
Pilier 3. Fonds ciblés pour préserver les services, les marchés et les emplois des populations rurales pauvres	Montant en USD des fonds apportés aux prestataires de services financiers ruraux (en cas d'interruption de l'activité ou de problèmes de liquidité) Nombre estimé de producteurs ruraux bénéficiant de nouveaux prêts ou de conditions plus favorables pour des prêts existants par l'intermédiaire de prestataires de services financiers ruraux recevant un appui**	Suivi Suivi (50:50:25)	5 813 233 USD (et davantage apportés à d'autres entités telles que des coopératives...) 72 647 (48 004 femmes; 20 356 jeunes)
Pilier 4. Fourniture d'informations sur l'agriculture par l'intermédiaire de services numériques	Nombre de personnes bénéficiant d'une formation à distance aux pratiques de production/technologies ou à d'autres activités génératrices de revenus Nombre de personnes reliées à des plateformes électroniques fournissant des informations, permettant d'envoyer ou de recevoir des fonds ou assurant d'autres services numériques, le cas échéant	Suivi (50:50:25) Suivi (50:50:25)	1 414 302 (302 449 femmes, 284 009 jeunes) 2 508 847 (609 081 femmes; 617 182 jeunes)
<i>Niveau III: Efficience et efficacité opérationnelles</i>			
Échelle	Montant des financements approuvés	De 40 millions d'USD à 250 millions d'USD	89,0 millions d'USD (100% des fonds disponibles)
Inclusion sociale	Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des questions de genre Pourcentage de projets approuvés qui tiennent compte des besoins des jeunes	100% 50%	53% 62%
Rapidité d'intervention du FIDA	Délai moyen entre la présentation du projet au Comité chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques et l'approbation par le Président*** Délai moyen entre l'approbation par le Conseil d'administration/le Président et le premier décaissement (jours)	30 jours 30 jours	64 jours 217 jours
Rapidité d'exécution	Taux de décaissement à la date d'achèvement prévue	100%	À déterminer
Partenariats dans le pays	Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'entités gouvernementales Nombre de projets mis en œuvre par l'intermédiaire d'une collaboration avec des organismes des Nations Unies/organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome	Suivi Suivi Suivi	50 14 16

	Nombre de projets mis en œuvre en partenariat avec des organisations paysannes, des organisations non gouvernementales ou le secteur privé		
Performance globale	Note relative à l'avancement global de l'exécution, déterminé à partir de la dernière mission de supervision ou du dernier rapport d'achèvement	90% de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux	92%

* Plage déterminée à partir de l'hypothèse que le Mécanisme de relance mobiliserait entre 40 millions d'USD et 250 millions d'USD de financements, et par la demande de pays.

** Ces conditions plus favorables peuvent comprendre un report du remboursement des prêts ou une diminution du montant des intérêts sur les prêts.

*** À l'exclusion des projets d'une valeur supérieure à 10 millions d'USD, qui nécessitent l'approbation du Conseil d'administration.

Vue d'ensemble des projets menés au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

<i>Projets multipays</i>		
Asie et Pacifique: 8 pays ⁵ (projet autonome mis en œuvre par l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable, une fédération d'associations paysannes)	Piliers 1 et 3⁶. Appui financier apporté sous la forme de fonds renouvelables. Fourniture d'intrants agricoles et appui apporté aux activités de commercialisation dans le cadre de partenariats public-privé-producteurs négociés ou mis en place par des organisations paysannes. Plus de 20 000 agriculteurs ont directement reçu des fonds par l'intermédiaire de 231 organisations paysannes.	2,0 millions d'USD
Afrique orientale et australe, et Afrique de l'Ouest et du Centre: 21 pays ⁷ (projet autonome mis en œuvre par l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles, une fédération d'associations paysannes)	Piliers 1 à 4. Travaux menés par l'intermédiaire des organisations paysannes pour adapter et relancer la production alimentaire en favorisant l'accès aux intrants, aux informations, aux marchés et aux liquidités (notamment au moyen de fonds renouvelables), et en diffusant des informations sur les disponibilités alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments. Appui apporté à environ 220 000 ménages. En outre, une organisation paysanne a appuyé la diffusion de 127 podcasts auprès d'environ 30 millions de personnes pour aborder les problèmes liés à la COVID-19 dans le secteur agro-sylvo-pastoral.	2,0 millions d'USD
Corne de l'Afrique: Djibouti, Érythrée, Somalie et Soudan du Sud (projet autonome mis en œuvre par l'ONG Seed Systems Group)	Pilier 1. Subventions en cascade accordées aux entreprises semencières de premier plan, aux agriculteurs chefs de file et aux instituts de recherche pour la fourniture de semences et la formation de jeunes conseillers locaux aux services de vulgarisation. Appui apporté à plus de 107 000 personnes.	2,9 millions d'USD (plus 0,5 million d'USD de cofinancement)
Burkina Faso, Mali et Niger (projet autonome mis en œuvre par le Réseau Billital Maroobé, qui regroupe de nombreuses organisations paysannes)	Piliers 1 et 4. Accent mis sur les zones transfrontalières; fourniture d'aliments pour animaux, de semences subventionnées, de services vétérinaires, de bovins et de petits ruminants (pour les personnes extrêmement pauvres) aux organisations pastorales et agropastorales. Aide également apportée à la mise en place d'une plateforme numérique pour suivre la situation des éleveurs pastoraux et les répercussions de la COVID-19 sur cette population, et contribuer à guider l'élaboration des politiques et à promouvoir l'inclusion de ce groupe dans la nouvelle législation. Appui apporté à près de 180 000 personnes.	1,5 million d'USD (plus 0,9 million d'USD de cofinancement)
Kenya, Nigéria et Pakistan (projet autonome mis en œuvre par Precision Development)	Pilier 4. Conseils agricoles personnalisés diffusés sur une application de téléphonie mobile, de façon à établir des canaux d'information bidirectionnels permettant aux agriculteurs de recevoir à moindre coût des conseils pour améliorer leurs pratiques agricoles et leur accès aux marchés. Appui apporté à plus de 2 millions de personnes.	3,2 millions d'USD (plus 1,7 million d'USD de cofinancement et 0,5 million d'USD au titre du programme de dons ordinaires)
Région du Pacifique: Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Samoa, Tonga et Vanuatu (projet autonome mis en œuvre par l'intermédiaire des unités de gestion des projets du FIDA dans chaque pays)	Piliers 1, 2 et 4. Fourniture d'intrants, de fonds de roulement pour la préparation des sols, de matériel et de formations sur la production, la transformation après récolte et l'entreposage. Appui également apporté aux filières compatibles avec les mesures prises pour faire face à la COVID-19, ainsi qu'aux pouvoirs publics aux fins de la collecte de données relatives aux effets de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité. La prestation de services d'appui aux petites entreprises et d'autres aides a en outre été facilitée. L'équipe de projet a mis en place des plateformes et des tableaux de bord consacrés à l'action menée face à la COVID-19, aux fins de la diffusion	3,0 millions d'USD (plus 3,7 millions d'USD de cofinancement)

⁵ Liste complète des pays: Cambodge, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.

⁶ Les piliers du Mécanisme de relance sont les suivants: 1) fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires; 2) facilitation de l'accès aux marchés; 3) fonds ciblés destinés à préserver les services, les marchés et les emplois des populations rurales pauvres; 4) fourniture d'informations en rapport avec l'agriculture au moyen de services numériques.

⁷ Liste complète des pays: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Djibouti, Eswatini, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad et Tunisie.

	d'informations sur les objectifs d'étape, de données en temps réel sur les effets directs et de données issues de contributions participatives sur la production et la consommation alimentaires. Le projet a également permis de favoriser le développement et la reproduction à plus grande échelle de solutions numériques ayant fait leurs preuves en matière d'établissement de liens avec les marchés (notamment des plateformes de commerce en ligne pour les petites et moyennes entreprises), de conseil agricole et de sensibilisation aux enjeux nutritionnels. Plus de 33 300 personnes directement appuyées par les activités.	
État plurinational de Bolivie, Guatemala, Haïti, Honduras et Pérou (projet autonome mis en œuvre par l'ONG Agriterra)	Pilier 4. Large panoplie de services numériques mise en place à l'intention des organisations de producteurs et des banques rurales communautaires, combinée à une gamme d'activités comprenant l'offre de matériel et de formations connexes, la mise en relation des organisations de producteurs et des petites et moyennes entreprises avec les acheteurs du secteur privé et le renforcement de leurs capacités en matière de commerce en ligne, l'appui aux groupements souhaitant établir des procédures et des protocoles certifiés sur la biosécurité et la gestion des risques, et la mise à disposition de technologies numériques au profit des prestataires de services financiers locaux pour assurer la continuité de leurs activités. Appui direct apporté à environ 32 000 exploitants agricoles familiaux.	2,5 millions d'USD (plus 0,1 million d'USD de cofinancement)
El Salvador, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Haïti, Honduras et Mexique (projet autonome mis en œuvre par l'Autorité de coordination de coopération internationale pour l'Amérique latine et le Caraïbe)	Piliers 3 et 4. Appui financier et technique apporté aux sociétés de technologie financière ou agricole en vue de les aider à adapter leurs modèles d'activité pour répondre aux besoins des petits producteurs ruraux, notamment des coopératives, des organisations de producteurs et en particulier, des femmes, des jeunes et des Autochtones. À l'achèvement du Mécanisme de relance, plus de 3 400 personnes (ainsi que les membres de leur foyer) avaient été directement appuyées. La mise en œuvre du projet se poursuivant grâce à un cofinancement, on estime à 10 000 le nombre de petits exploitants épaulés.	2,5 millions d'USD (plus 0,1 million d'USD de cofinancement et 1 million d'USD au titre du programme de dons ordinaires)
Microentreprises, petites et moyennes entreprises (MPME) en Afrique de l'Est: Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Soudan du Sud (projet autonome mis en œuvre par l'Autorité de coordination de transit et de transport du corridor nord)	Piliers 1 et 2. Amélioration de la réaction face aux bouleversements du commerce transfrontalier le long du corridor nord grâce à une communication et à une coordination efficaces en matière de réglementation frontalière; formations des organisations paysannes et des MPME pour leur permettre d'améliorer leur marge de négociation collective; intrants techniques et appui à la logistique et à l'entreposage fournis aux organisations paysannes et aux MPME (y compris par la création de centres d'agrégation ruraux). Appui apporté à environ 1 300 personnes.	1,5 million d'USD
<i>Projets portant sur un seul pays</i>		
Afghanistan (projet autonome précédemment mis en œuvre par le Dutch Committee for Afghanistan, qui a remplacé le Projet d'élevage et d'agriculture communautaires financé par le FIDA au titre du Mécanisme de relance)	Piliers 1 et 2. Des intrants et des moyens de production de base sont fournis pour l'hygiène et la production animales, et un appui supplémentaire est apporté par l'intermédiaire des unités vétérinaires de terrain et des campagnes de vaccination; des activités de formation et de vulgarisation sont en outre menées dans le domaine vétérinaire. Projet en cours.	1,5 million d'USD
Angola (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila)	Pilier 1. Accent mis sur la fourniture d'intrants à forte densité nutritionnelle et d'outils agricoles aux ménages vulnérables touchés par la crise liée à la COVID-19 et par des catastrophes naturelles. Appui apporté à près de 80 000 membres de ménages.	1,4 million d'USD
Bangladesh (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité de l'agriculture paysanne)	Piliers 1 et 2. Activités à impact rapide menées pour fournir des intrants et soutenir le renforcement des capacités d'exploitation de jardins potagers familiaux produisant des denrées à forte valeur ajoutée et riches en nutriments dans les zones côtières, et formation aux activités après récolte. Appui apporté à près de 55 000 personnes.	2,0 millions d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement)

Bénin (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché)	Piliers 1 et 2. Filières rizicoles appuyées grâce à la fourniture d'intrants (notamment de kits de production) et de machines pour la production, de tricycles pour le transport des marchandises vers les marchés et de machines pour la transformation après récolte. Appui apporté à 3 315 personnes.	1,0 million d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement)
Burkina Faso (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la promotion des filières agricoles)	Piliers 1, 2 et 4. Fourniture d'intrants à prix subventionnés (notamment des semences résilientes face aux changements climatiques) et de matériel, organisation de formations et de campagnes de vulgarisation sur les services d'information numériques relatifs aux jardins maraîchers pendant la saison sèche. Mise en place d'une plateforme de commercialisation numérique et d'un centre d'appels consacré à l'information sur les marchés, et promotion de l'établissement de partenariats dans les filières maraîchères. Appui apporté à plus de 8 000 personnes.	1,5 million d'USD
Burundi (projet mis en œuvre dans le cadre de la deuxième phase du Programme de développement des filières)	Pilier 1. Fourniture de kits d'intrants, contenant des semences hybrides ou classiques, des engrais, des produits phytosanitaires, des kits vétérinaires, des aliments pour animaux et des pompes de pulvérisation pour porcs. Ateliers de communication sur la COVID-19 organisés et messages de sensibilisation diffusés par les médias locaux. Appui apporté à plus de 87 000 personnes.	1,6 million d'USD (plus 0,3 million d'USD de cofinancement)
Cambodge (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation)	Piliers 1, 2 et 4. Solution informatique (l'application Chamka) mise à jour et déployée pour épauler les ménages ruraux et les ménages isolés; intensification de la production de légumes et de poulets de basse-cour; formation en ligne aux pratiques et techniques de production. Appui apporté à 6 737 personnes.	1,2 million d'USD (plus 0,4 million d'USD de cofinancement)
Cameroun (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes)	Piliers 1, 2 et 4. Fourniture d'intrants, de machines et d'une assistance technique pour la production agricole et animale. Accès aux marchés facilité par la création de débouchés temporaires, aide à l'entreposage et à l'établissement de liens avec les acheteurs sur des plateformes numériques. Appui apporté à 1 500 personnes, dont 80% de jeunes.	1,1 million d'USD (plus 50 000 USD de cofinancement)
Comores (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants et de formations en partenariat avec des instituts de recherche locaux afin de promouvoir la rotation des cultures et le recours à des variétés améliorées. Rénovation de certaines infrastructures de marché pour l'entreposage, la vente et le transport dans les zones rurales et périurbaines. Appui apporté à plus de 1 100 ménages.	0,3 million d'USD
Congo (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale)	Pilier 1. Travaux menés avec les organisations de producteurs pour appuyer les secteurs de la production végétale, animale et aquacole par la fourniture d'intrants (semences maraîchères résilientes face aux changements climatiques, alevins, poussins, aliments pour animaux, produits vétérinaires, etc.) et la formation aux pratiques de production adaptées. Appui direct apporté à plus de 3 900 personnes.	1,0 million d'USD (plus 0,3 million d'USD de cofinancement)
Côte d'Ivoire (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme d'appui au développement des filières agricoles)	Piliers 1 et 2. Équipements de production, matériel après récolte et kits de vaccination fournis aux organisations paysannes et aux éleveurs de petits ruminants pour leur permettre d'étendre et de préparer les terres cultivées et d'améliorer le statut immunitaire et la résilience des animaux. Accent également mis sur la formation à l'utilisation et à l'entretien des équipements. Appui apporté à 60 284 ménages.	0,6 million d'USD
Côte d'Ivoire (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui d'urgence à l'agriculture)	Pilier 1. Fourniture d'intrants (semences de riz améliorées et engrais, entre autres) et de formations aux bonnes pratiques agricoles. Appui apporté à 1 137 ménages.	0,7 million d'USD
Djibouti (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de gestion des eaux et des sols)	Pilier 1. Fourniture de divers intrants aux cultivateurs, éleveurs et pisciculteurs, dont des semences (semences fourragères pour la régénération du couvert végétal et semences maraîchères pour la culture potagère), des engrais et des produits phytosanitaires, des blocs à lécher	0,4 million d'USD

	pour les animaux d'élevage, des produits vétérinaires et des filets de pêche. Appui apporté à 1 938 ménages.	
Érythrée (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet national de développement de l'agriculture)	Pilier 1. Semences distribuées d'urgence aux agriculteurs qui avaient perdu leurs récoltes et qui étaient plus vulnérables en raison de leur incapacité à se rapprocher des marchés libres et des fournisseurs de semences habituels. Appui apporté à 4 800 producteurs.	0,3 million d'USD
Eswatini (projet autonome mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)	Piliers 1, 2 et 4. Cofinancement alloué à un projet mené par la FAO et le PAM, et financé par le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement. L'équipe de projet a fourni des intrants et favorisé l'établissement de liens avec les marchés par la sensibilisation et la formation à l'application du Système d'information sur les marchés agricoles révisé, un système de commerce en ligne facilitant la commercialisation des légumes d'horticulture. Elle a aussi recruté des transporteurs pour relier les agriculteurs aux marchés et promu la sensibilisation à la COVID-19. Appui apporté à plus de 3 400 personnes.	0,3 million d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement)
Eswatini (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la production agricole familiale induite par le marché)	Piliers 1, 2 et 4. Intrants fournis pour la production de légumes riches en nutriments, en parallèle d'un appui technique à la production et de la promotion des innovations et pratiques agricoles climatiquement rationnelles. Promotion de séances d'information sur la COVID-19 et mise à jour des plateformes de commercialisation en ligne. Appui aux activités après récolte au moyen de la fourniture de séchoirs solaires aux agriculteurs et d'une formation à leur utilisation (en faisant appel à de jeunes formateurs). Appui apporté à plus de 1 600 personnes.	0,4 million d'USD (plus 0,7 million d'USD de cofinancement)
Éthiopie (projet mis en œuvre dans le cadre de la deuxième phase du Programme de développement participatif de la petite irrigation)	Piliers 1, 2 et 4. Systèmes de bons mis en place permettant aux petits exploitants d'accéder à des semences améliorées, à des engrais, à des ruminants, à des fourneaux, etc., et services de conseil et vulgarisation. Création d'emplois pour les jeunes, notamment dans le cadre de la production de planches de semis et de la remise en état des ravines, et appui apporté au transfert des produits de filières des exploitations agricoles vers les coopératives. Vingt-neuf installations d'entreposage également construites. Prévention de la COVID-19 favorisée par des formations, des équipements de sécurité et des émissions de radio sur l'agriculture diffusant des informations sur la pandémie. Près de 70 000 ménages appuyés et environ 4,5 millions de personnes sensibilisées grâce aux émissions de radio.	2,2 millions d'USD (plus 2 millions d'USD de cofinancement)
Gabon (projet mis en œuvre dans le cadre de la deuxième phase du Projet de développement agricole et rural)	Pilier 1. Appui apporté aux coopératives de production de volaille et aux éleveurs de porcs et de moutons sous la forme d'intrants (aliments pour animaux, bâtiments d'élevage et autres équipements) et de formations aux pratiques de production adaptées. Appui apporté à 243 ménages.	0,4 million d'USD
Gambie (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de développement d'organisations résilientes au service d'une agriculture paysanne porteuse de transformation)	Piliers 1, 2 et 4. Accent mis sur les femmes et les jeunes travaillant dans les jardins potagers, fourniture d'intrants pour la production végétale et animale et de transferts monétaires numériques; appui apporté au transport des produits jusqu'aux marchés dans des conditions adéquates de sécurité et d'hygiène et mise à disposition de matériel pour assurer la continuité des opérations de tous les acteurs du marché. Lancement d'outils de communication numériques polyvalents axés sur l'information sur les marchés et la formation, entre autres. Appui apporté à plus de 20 000 personnes.	0,6 million d'USD
Guinée (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet en faveur de l'agriculture familiale, de la résilience et des marchés en Haute-Guinée et en Moyenne-Guinée)	Piliers 1 à 3. Travaux menés, par l'intermédiaire des organisations paysannes, pour fournir des kits de production en partenariat avec des fournisseurs privés, du matériel de production et de protection, une assistance technique et des formations sur les pratiques de production adaptées, ainsi que des informations sur la commercialisation et les marchés. Fourniture d'équipements de transport et injection de fonds à	1,2 million d'USD

	destination de prestataires de services financiers locaux. Appui apporté à environ 7 600 personnes.	
Guinée-Bissau (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui au développement économique des régions du Sud)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants, d'une assistance technique, de formations, de matériel de protection et de kits d'hygiène, et diffusion d'émissions de radio nationales pour communiquer des informations sur les prix du marché et l'état de l'offre et de la demande dans certaines filières. Appui apporté à plus de 2 800 ménages.	0,8 million d'USD
Kenya (projet autonome mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des coopératives)	Piliers 1, 2 et 4. Accent mis sur les producteurs de pommes de terre, coupons électroniques fournis pour l'acquisition d'intrants, formation aux pratiques de production adaptées, et diffusion d'informations en ligne sur les conditions météorologiques et les techniques d'amélioration de la production. Commercialisation groupée en outre facilitée, appui apporté à l'entreposage et mise en relation des agriculteurs avec les plateformes de marché numériques. Appui apporté à environ 8 150 petits exploitants.	1,9 million d'USD (plus 0,9 million d'USD de cofinancement)
Lesotho (projet autonome mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture et l'Association nationale des producteurs de laine et de mohair du Lesotho)	Pilier 1. Intrants fournis à 12 800 producteurs de laine et de mohair, en particulier des intrants de production pour nourrir les animaux et, ce faisant, maintenir la taille et la qualité des troupeaux.	0,7 million d'USD (plus 0,4 million d'USD de cofinancement)
Liban (projet autonome mis en œuvre dans le cadre du Projet d'agriculture intelligente face aux changements climatiques: renforcement des capacités d'adaptation des communautés rurales libanaises, financé par le Fonds pour l'adaptation et supervisé par le FIDA)	Pilier 1. Intrants fournis à 580 producteurs en serre, notamment des gaines de plastique pour collecter l'eau de pluie.	0,2 million d'USD
Libéria (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'élargissement de l'arboriculture)	Pilier 1. Fourniture d'intrants, de matériel et de formations sur la culture du riz, du manioc et des légumes à l'intention des agriculteurs et des coopératives. Appui apporté à plus de 12 000 personnes.	1,1 million d'USD
Madagascar (projet autonome mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche)	Piliers 1 à 4. Fourniture de semences, aide apportée aux activités après récolte et de commercialisation sous la forme d'un appui à la rénovation ou à la construction d'entrepôts de stockage et de kiosques. Octroi de fonds renouvelables. Aide à la mise en place d'une plateforme de gestion de l'information et contribution à la création d'une équipe spéciale pour la transition numérique chargée de coordonner ladite plateforme. Appui apporté à 13 160 personnes.	1,8 million d'USD
Malawi (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de production agricole durable)	Piliers 1, 2 et 4. Offre d'intrants agricoles en collaboration avec un fournisseur privé; prestation de services de vulgarisation en ligne et diffusion d'informations agricoles numériques, et appui au Gouvernement pour la certification des semences. Programme de transmission d'animaux d'élevage mis en œuvre. Appui apporté à 43 600 personnes.	1,5 million d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement)
Mali (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux)	Piliers 1, 4. Jeunes épaulés grâce à la fourniture d'intrants tels que des aliments pour animaux, de la volaille, des intrants pour la commercialisation, etc. Mise à disposition de téléphones, mise en relation des jeunes avec les plateformes agricoles numériques et formation des chefs de file aux techniques de commerce en ligne. Appui apporté à plus de 8 300 jeunes.	1,0 million d'USD
Mauritanie (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux)	Piliers 1 et 4. Fourniture de semences certifiées résilientes face aux changements climatiques, de matériel, d'intrants pour l'élevage et de services vétérinaires, appui technique et formation aux pratiques de production. Informations sur la disponibilité des intrants, les services vétérinaires et les marchés en outre diffusées au moyen de spots radio, de SMS et de plateformes numériques. Appui apporté à près de 65 000 personnes.	0,7 million d'USD
Mozambique (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de développement de filières agroalimentaires inclusives)	Piliers 1, 2 et 4. Différents appuis apportés, notamment sous la forme d'intrants riches en nutriments, d'une éducation nutritionnelle, d'activités concernant l'hygiène du bétail, de supports pédagogiques financiers et d'un accès	1,7 million d'USD (plus 0,9 million d'USD de cofinancement)

	aux services d'information numérique et à la formation. Appui apporté à plus de 12 000 personnes.	
Népal (projet autonome mis en œuvre par Agriculture Development Bank Limited)	Piliers 2, 3 et 4. Appui apporté aux banques locales, d'une part pour la mise au point de services numériques par la création d'une application associant carte de crédit et téléphone mobile et permettant de réaliser des transferts d'argent et d'informations, et d'autre part pour la mise en place d'un traitement automatisé des prêts. Renforcement de l'éducation financière et de l'initiation à l'entrepreneuriat, de la capacité de traitement des prêts, des services marchands numériques et des capacités des autorités locales en matière de planification et de vulgarisation. Appui apporté à plus de 36 000 ménages.	1,2 million d'USD
Niger (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants, notamment de semences, de matériel pour le pompage de l'eau et d'équipements pour le traitement et la conservation des produits agricoles. Appui apporté à plus de 16 000 personnes.	1,5 million d'USD
Nigéria (projet mis en œuvre par l'intermédiaire du Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane)	Pilier 1. Kits fournis par l'intermédiaire d'organisations paysannes, contenant des intrants, du matériel et des produits adaptés (notamment des semences résilientes face aux aléas climatiques, à haut rendement, à germination rapide et hautement nutritives), des engrais et des pompes à eau. Appui apporté à 8 334 personnes.	0,9 million d'USD (plus 1,3 million d'USD de fonds réaffectés à partir du Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane)
Nigéria (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de développement des filières)	Pilier 1. Intrants productifs de qualité fournis aux agriculteurs, tels que des semences améliorées et des engrais, en parallèle d'une formation aux pratiques agronomiques. Appui apporté à plus de 3 330 personnes.	1,1 million d'USD
Ouganda (projet autonome mis en œuvre par l'unité de gestion du Projet en faveur de l'accès aux services financiers des populations rurales qui en sont habituellement exclues)	Pilier 3. Appui apporté aux groupes d'épargne et de crédit locaux et à leurs membres sous la forme de dons en espèces, combiné à une aide au renforcement des capacités de gestion, à la vulgarisation des technologies numériques pour la gestion des groupes et à une formation à la culture financière. Appui apporté à plus de 30 000 membres.	2,1 millions d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement)
Pakistan (projet autonome mené avec l'appui du Ministère de la planification, du développement et des initiatives spéciales)	Piliers 1 à 4. Capacités des banques alimentaires communautaires établies et renforcées, intrants (blé, volaille, unités d'incubation, kits de jardinage, pépinières) et appui à la formation associée proposés aux communautés, dons en espèces octroyés aux bénéficiaires suivant une formation en entreprise ou une formation professionnelle dans le cadre du projet structurant auquel le projet considéré est rattaché. Appui apporté à quelque 28 000 personnes.	2,4 millions d'USD
Palestine (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de gestion résiliente des terres et des ressources)	Pilier 1. Distribution de semences et d'engrais aux petits producteurs, et facilitation du regroupement de produits agricoles et de l'établissement de liens entre agriculteurs et acheteurs. Appui apporté à plus de 3 500 ménages de petits exploitants.	0,6 million d'USD (plus 60 000 USD de cofinancement)
Papouasie-Nouvelle-Guinée (projet autonome mis en œuvre par l'Agence de développement des produits frais et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage)	Piliers 1 à 4. Fourniture d'intrants et de semences aux agriculteurs, subvention des investissements pour remettre en état deux flottes de transport des principaux partenaires (lesquels ont reçu un appui pour obtenir des prêts auprès d'une banque nationale), et diffusion d'informations sur les prix du marché. Appui apporté à plus de 3 000 personnes.	0,7 million d'USD
République arabe syrienne (projet autonome mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement)	Pilier 1. Fourniture de brebis gestantes, d'aliments pour animaux, de semences et d'autres intrants et outils agricoles essentiels. Appui apporté à 659 personnes vulnérables.	0,5 million d'USD
République centrafricaine (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de relance de la production agropastorale dans les savanes)	Pilier 1. Achat et distribution d'intrants pour la production végétale et animale; amélioration des capacités de production de semences de l'Institut centrafricain de recherche agricole; activités de défrichage et de labourage des parcelles agricoles réalisées en renforçant les	1,4 million d'USD (plus 0,3 million d'USD de cofinancement)

	capacités de gestion des organisations de producteurs et les techniques de production. Appui apporté à 2 360 ménages.	
République démocratique du Congo (premier don mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu, et deuxième don exécuté dans le cadre du Programme d'appui au développement rural inclusif et résilient)	Piliers 1, 2 et 4. Travaux menés par l'intermédiaire des organisations paysannes pour fournir des intrants et proposer une formation aux pratiques de production adaptées. Accès aux marchés facilité par la fourniture de moyens de transport et l'amélioration des systèmes d'information sur les prix et les marchés. Appui apporté à plus de 12 500 personnes.	Premier don: 1,2 million d'USD (plus 0,2 million d'USD de cofinancement) Deuxième don: 1,5 million d'USD (plus 0,3 million d'USD de cofinancement)
République-Unie de Tanzanie (projet autonome mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture)	Piliers 1, 2 et 4. Appui apporté aux organisations de petits exploitants agricoles pour l'obtention d'intrants tels que des semences et des engrais. Appui également apporté à l'achat de maïs par les pouvoirs publics auprès des petits exploitants, établissement de liens entre les organisations paysannes et les acheteurs et création d'une application de téléphonie mobile pour la communication d'informations commerciales sur les intrants, les ventes et les formations. Appui apporté à plus de 14 000 personnes.	2,0 millions d'USD
Rwanda (projet autonome mis en œuvre par l'Office rwandais de développement de l'agriculture et des ressources animales)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'engrais et de semences de maïs, de haricot et de pomme de terre, et facilitation de l'accès aux marchés par l'octroi de garanties pour l'achat de céréales et la mise à disposition d'installations d'entreposage. Appui direct apporté à 48 000 personnes.	1,4 million d'USD (plus 0,5 million d'USD de cofinancement)
Sao Tomé-et-Principe (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la commercialisation, à la productivité agricole et à la nutrition)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants, comprenant des semences, des engrais, du matériel végétal, des sacs biologiques pour le transport, des moustiquaires et des kits pour la culture en serre. Appui apporté au Centre international d'agriculture tropicale pour la fourniture de matériel végétal de qualité, y compris pour la réalisation de tests. Promotion de l'aviculture par: i) la distribution de poussins et d'aliments pour volailles aux agriculteurs; ii) la formation des éleveurs aux techniques de biosécurité; iii) la fourniture de produits vétérinaires. Appui apporté à 4 200 ménages.	0,4 million d'USD
Sénégal (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs [Agrijeunes Tekki Ndawñil])	Piliers 1 et 2. Intrants et petit outillage fournis à prix subventionnés aux producteurs de pommes de terre et de pastèques; activités de renforcement des capacités menées et appui consultatif apporté aux groupements de producteurs concernant les pratiques de production horticole adaptées et les marchés connexes. Appui apporté à environ 2 500 ménages.	1,0 million d'USD
Sierra Leone (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de développement des filières agricoles)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants (notamment des semences à germination rapide et à haut rendement) et de machines pour la préparation des sols, et appui à l'amélioration des liens avec les marchés. Appui apporté à plus de 2 500 ménages.	1,1 million d'USD
Somalie (projet autonome mis en œuvre par l'Institut somalien pour le développement et la résilience)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants et de petit outillage pour la production végétale, animale et piscicole, de matériel et de formations pour réduire autant que possible les pertes après récolte et créer de la valeur ajoutée. Organisation d'opérations d'achat local par des groupements de petits exploitants. Appui apporté à plus de 4 300 bénéficiaires.	2,8 millions d'USD (plus 0,3 million d'USD de cofinancement)
Soudan (projet autonome mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de la santé animale et de l'irrigation)	Piliers 1 à 4. Fourniture d'intrants de production aux petits exploitants, comprenant des semences de légumes pouvant être utilisées par les femmes dans les jardins potagers, et organisation de formations aux pratiques de production adaptées, aux pratiques après récolte et à la gestion financière. Fourniture de sacs hermétiques pour le stockage et d'un soutien aux centres de collecte, appui apporté aux services de vulgarisation en ligne et à la diffusion d'informations sur la production et les marchés par SMS et par radio. Fonds injectés à destination des prestataires de services financiers locaux pour améliorer l'accès au crédit et les capacités en matière de transferts monétaires. Appui apporté à environ 12 000 personnes.	1,7 million d'USD (plus 0,1 million d'USD de cofinancement)

Soudan du Sud (projet autonome mis en œuvre par l'ONG Vétérinaires sans frontières Germany)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants, tels que des semences et des équipements et installations après récolte (batteuses, silos, sacs hermétiques, dispositifs de stockage, glacières, etc.). Appui apporté à 15 739 personnes.	1,4 million d'USD
Tchad (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet de renforcement de la productivité et de la résilience des exploitations agropastorales familiales)	Piliers 1 et 2. Fourniture d'intrants, comprenant notamment des semences et des variétés de semences améliorées, des engrais, du petit matériel agricole, des équipements de pompage de l'eau, des intrants vétérinaires, des motopompes et des tricycles. Appui apporté à la construction de puits et au développement de sites maraîchers, de cultures de décrue et de cultures pluviales, et formations proposées dans des domaines tels que la production agricole, la multiplication des semences et l'entretien des équipements. Appui apporté à plus de 8 600 ménages.	1,8 million d'USD (plus 0,1 million d'USD de cofinancement)
Togo (projet mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques)	Pilier 1. Aide fournie aux maraîchers sous la forme d'intrants (notamment de kits d'irrigation) et de formations. Appui apporté à plus de 1 800 personnes.	1,0 million d'USD
Yémen (projet autonome mis en œuvre par le Fonds social de développement)	Pilier 1. Selon les besoins, intrants et actifs distribués gratuitement pour la production horticole et animale, associés à des formations sur les pratiques de production adaptées. Appui apporté à près de 1 400 personnes.	0,8 million d'USD (plus 11 000 USD de cofinancement)
Yémen (mis en œuvre en tant que composante du Projet d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, par l'intermédiaire du Fonds social de développement)	Piliers 1 et 2. Intrants et équipements productifs, produits et formations vétérinaires et intrants pour les activités après récolte mis à disposition. Projet en cours.	3 millions d'USD
Zambie (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme d'investissement renforcé en faveur de l'élevage paysan)	Piliers 1 et 4. Formations vétérinaires à distance et diffusion de messages sur la COVID-19, parallèlement à d'autres services vétérinaires. Création d'une plateforme Web de surveillance et de partage d'informations pour la prévention des maladies du bétail, combinée à la fourniture de lots d'animaux d'élevage (lapins, poulets et chèvres), de forages équipés de pompes à énergie solaire pour le lavage des mains et de cages à lapins. Soutien également apporté à la création d'un système d'assurance bétail indiciaire. Appui apporté à près de 85 000 personnes.	1,5 million d'USD (plus 0,5 million d'USD de cofinancement)
Zimbabwe (projet mis en œuvre dans le cadre du Programme de relance de l'irrigation paysanne)	Piliers 1 et 2. Fourniture de lots d'intrants à forte densité nutritionnelle et d'équipements de protection individuelle de base. Mise en relation des agriculteurs avec des acheteurs et des marchés fiables, et promotion de l'adoption de technologies après récolte. Appui apporté à 14 820 ménages.	1,6 million d'USD